
Nouvelles du vent dans la Somme

Lettre d'information sur la construction de l'extension du parc éolien du Petit Terroir
Numéro 2 – Octobre 2014

ÉDITORIAL

L'extension du parc éolien du Petit Terroir se concrétise ! Les trois éoliennes sont arrivées en pièces détachées, après un long périple en bateau depuis l'Allemagne jusqu'au Tréport. Puis, dans un ballet spectaculaire, ces géantes ont été assemblées sur le site. Cette étape délicate s'est bien passée grâce à l'efficacité des équipes de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, et d'Enercon.

Une des fondations a nécessité des travaux supplémentaires qui ont retardé le montage de la dernière éolienne. C'est à présent chose faite, toutes les garanties sur la solidité des ouvrages ayant été obtenues.

La mise en service de cette extension aura lieu en octobre. Elle a déjà produit ses premiers kilowattheures propres et renouvelables depuis son raccordement au réseau public d'électricité, permettant ainsi aux Béthencourtois et aux Ménesliens d'être des acteurs à part entière de la transition énergétique.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien des élus et des habitants de Méneslies, Béthencourt-sur-Mer et de ses environs : c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons autour des éoliennes à l'occasion d'une visite de présentation de cette installation toute neuve.

Thierry CONIL
Président



*Parc éolien du Petit Terroir
©Julien Coulon*

Le projet

Le permis de construire pour l'extension du parc éolien du Petit Terroir a été délivré par le préfet de la Somme en février 2012. Cette extension est composée de 3 éoliennes Enercon de type E70-T64m, d'une puissance unitaire de 2.3 mégawatts, réparties sur les communes de Méneslies (1 éolienne) et de Béthencourt sur Mer (2 éoliennes). Sa production annuelle de près de 13 500 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 7 500 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 10 800 tonnes de gaz carbonique**.

Les éoliennes de l'extension viennent s'ajouter au parc existant, constitué de 5 machines dont les premiers tours de pales sont intervenus en juillet 2008. Ainsi, après la construction de l'extension, le parc éolien du Petit Terroir compte 8 éoliennes pour une puissance totale de 11,15 mégawatts.

La fin du chantier

Les derniers travaux effectués

Après la fouille des tranchées électriques, la pose des câbles de raccordement des éoliennes entre elles et l'installation du poste de livraison, la phase la plus spectaculaire du chantier a été lancée : l'arrivée et le montage des éoliennes.

La livraison des deux premières éoliennes a commencé le 15 juillet et il n'aura fallu que 2 semaines pour les monter, grâce à une météo favorable et à l'organisation sans faille de nos équipes.

La livraison de la troisième éolienne a dû être reportée suite à des travaux de renforcement exécutés sur la fondation. Arrivée début septembre sur site, elle a été montée en une semaine et a pu être raccordée au poste de livraison et avec les autres éoliennes.

La connexion du poste de livraison au réseau électrique national a été effectuée le 2 octobre. La phase de test des machines a ainsi pu commencer.



Chantier de l'Extension du Petit Terroir : montage d'une éolienne

A la suite de ces essais, l'entreprise Schneider Electric Telecontrol mettra en service le système de télégestion.

Ce système permet aux équipes de La Compagnie du Vent et d'Enercon de suivre en temps réel, depuis leurs bureaux, le fonctionnement des éoliennes et d'intervenir très rapidement en cas de besoin.

La remise en état du site, quant à elle, sera réalisée fin octobre et concrétisera la fin du chantier de l'extension du parc éolien du Petit Terroir.

La remise en état du site

La remise en état du site est un des engagements que La Compagnie du Vent a pris au sein de l'association France Energie Eolienne en signant sa charte déontologique.



Engins remettant en état le site d'un parc de La Compagnie du Vent

La Compagnie du Vent remplace notamment de la terre végétale sur toutes les aires de grues ayant servi au montage des éoliennes, ainsi que sur les tranchées creusées pour les câblages électriques.

Des pistes d'accès aux éoliennes d'une largeur de 5 mètres vont être maintenues afin de permettre la maintenance et l'exploitation du parc en occupant le moins de surface possible.

En effet, le terrain qui accueille les éoliennes de l'extension du Petit Terroir continue d'être exploité, notamment pour un usage agricole.

La remise en état du site comprend également l'aménagement de l'espace autour du poste de livraison afin que celui-ci s'intègre au mieux dans l'environnement.

* Source RTE 2011 Hors Chauffage

** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

Résultats de l'appel d'offres éolien en mer : GDF SUEZ, EDP Renewables, Neoen Marine et AREVA remportent les zones du Tréport et des îles d'Yeu et Noirmoutier

A l'issue d'un appel d'offres national, l'Etat a retenu le groupement constitué par GDF SUEZ, EDP Renewables, Neoen Marine, associés à AREVA pour l'installation et l'exploitation des parcs éoliens en mer sur la zone du Tréport (Haute-Normandie – 500 MW) et des îles d'Yeu et Noirmoutier (Pays de la Loire – 500 MW).

Afin de renforcer leur ancrage et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, GDF SUEZ, EDP Renewables et Neoen Marine ont créé deux sociétés locales, l'une à Rouen, « Les Eoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport », l'autre à Nantes, « Les Eoliennes en mer de Vendée », et constitué une équipe projet dédiée.



La Compagnie du Vent, développeur historique du projet du Tréport, continuera d'être fortement impliquée sur ce projet en participant au sein du groupement à la concertation locale et à l'obtention des différentes autorisations administratives nécessaires.

L'implantation des deux parcs éoliens mobilisera près de 6 000 emplois directs et indirects. De nombreuses entreprises locales seront impliquées dans la fabrication et l'installation des composants des parcs, dans le Grand Ouest (Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie) ainsi qu'en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais.

Démarrage de trois nouveaux chantiers éoliens !

La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ a entamé trois nouveaux chantiers éoliens.

Les travaux du parc éolien du Chemin du Bois Hubert ont débuté début août. Situé en Picardie (Oise), il comptera 12 éoliennes pour une puissance totale de 27,6 mégawatts. Sa mise en service est attendue pour le mois d'avril 2015.

En outre, le premier coup de pelle pour le parc de l'Auxerrois en Bourgogne (Yonne) a été donné fin août. Il sera le deuxième plus grand parc éolien de La Compagnie du Vent avec ses 16 machines, pour une puissance totale de 32 mégawatts. Sa mise en service est prévue pour mai 2015.



Simulation visuelle du parc éolien de l'Auxerrois (vue partielle) © Abies

Enfin, en Champagne-Ardenne, les 7 éoliennes du parc des Châtaigniers (Marne), d'une puissance totale d'environ 14 mégawatts, sortiront prochainement de terre. Les premiers tours de pales sont attendus pour avril 2015.

Visites sur le parc éolien du Chemin des Haguenets (Oise) : ça continue !

La Compagnie du Vent poursuit ses visites sur le site du parc éolien du Chemin des Haguenets (14 machines – 28 mégawatts) à destination des scolaires et du Grand Public. Une bonne façon de découvrir les atouts de cette énergie propre et renouvelable ! La prochaine visite est prévue le samedi 11 octobre pour le Grand Public. Cette visite, gratuite, se fait uniquement sur inscription à visitesparcseoliens@sfr.fr.



Visite du parc éolien du Chemin des Haguenets

La Compagnie du Vent, partenaire de WindLab

La Compagnie du Vent est partenaire privilégiée du Centre de formation de technicien de maintenance éolien Windlab à Amiens (Somme). A ce titre, elle propose des visites de site en exploitation pour les étudiants et des appuis techniques dans le cadre de la formation.

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d’information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

www.ademe.fr - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie

www.amorce.asso.fr - L’association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables